

Parmi les indications :

Traumas et chocs émotionnels, anxiété, dépression, phobies, compulsions ou addictions, troubles du sommeil, deuils non résolus, déficit de confiance en soi, douleurs physiques chroniques qu'un trouble somatique ne suffit pas à expliquer

Spécialisation dans le suivi des enfants adoptés et de leur famille :

L'EFT est une technique particulièrement intéressante en post-adoption, car elle permet aussi de partir des sensations physiques, des émotions, des croyances lorsque, comme c'est souvent le cas dans l'adoption, une part de l'histoire personnelle reste inaccessible. L'EFT permet aussi de gérer avec succès les « montagnes russes » émotionnelles que connaissent un certain nombre d'enfants adoptés, de travailler sur la perception de soi et de revisiter et désamorcer d'éventuelles croyances négatives.

Remarque importante :

L'EFT n'a pas vocation à remplacer un traitement médical ou un suivi (pédo)psychiatrique en cas de troubles importants. Ce peut être, en ce cas, un complément appréciable qui permet de majorer les progrès. Il peut alors être souhaitable que le psychopraticien en EFT travaille en liaison avec le psychologue ou psychiatre qui suit le sujet.

Blandine CHAPUIS

Praticienne certifiée EFT clinique et Matrix Reimprinting

formée à l'IFPEC
(Institut Français de Psychologie Energétique
Clinique : www.ifpec.org)

D.U. « Enfant Adopté » de l'Université de Dijon



Consultations :

Sur rendez-vous : **06 86 93 20 94**
eft-chapuis@orange.fr

A Lyon : Espace Voltaire,
19 rue Voltaire 69003
(Métro Guichard)

Dans la Drôme : 230 route de Saint Clair
26530 Le Grand Serre
(en face de la Maison Médicale)



Vous cherchez
une Thérapie brève,
centrée sur les émotions
et le lien corps-esprit,
avec une démarche autonomisante ?

Découvrez l'EFT

**(Emotional Freedom Techniques
ou Techniques de libération
émotionnelle)**